

Confolens Mag'

bulletin municipal n°10 / déc 2015



HÔPITAL

Des services modernes
et performants

PETITES CITÉS DE CARACTÈRE

Confolens homologué !

COMMUNE NOUVELLE

La Commune nouvelle en
questions

Chers Confolentais,

Le 1^{er} janvier 2016, l'Aquitaine, le Limousin et le Poitou-Charentes formeront une seule et même région. Cette nouvelle grande région devra s'efforcer d'être plus forte, plus attractive et surtout plus proche de ses habitants afin d'offrir le meilleur à chaque territoire.

Notre intercommunalité devra être plus visible au sein de cette grande entité.

C'est pourquoi la Ville de Confolens a voté à l'unanimité pour la nouvelle carte des intercommunalités proposée par le préfet dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale visant à fusionner la Communauté de communes du Confolentais et celle de Haute-Charente.

De même, nous avons souhaité à la demande du maire et du conseil municipal de Saint-Germain-de-Confolens fonder la commune nouvelle de Confolens qui permettra par la promotion des qualités architecturales des deux communes de développer une réelle politique touristique. De plus, la création de cette nouvelle entité permet de réaliser un bon nombre d'économies sur les dépenses de fonctionnement et permet de stopper la contribution des collectivités à l'effort de redressement des finances publiques imposé par l'État qui représentait plus de 1,2 millions de pertes de recettes à l'horizon 2020.

Nous avons fait le choix du pragmatisme et de la recherche d'optimisation des coûts tout en proposant à la population des infrastructures et des services de qualité. J'en profite pour remercier l'ensemble des services communaux qui contribuent tous les jours à ces efforts.

Nous avons également fait le choix de coordonner systématiquement nos actions avec la communauté de communes afin de les optimiser. Cette mutualisation a permis le transfert à la CCC de la compétence enfance-jeunesse, l'implantation de la société AEROSSET à Ansac sur Vienne ou encore l'obtention du label Petites Cités de Caractère.

Notre objectif est de se mobiliser pour rendre toute son attractivité à notre cité et au Confolentais.

Enfin, les événements du 13 novembre dernier nous rappellent l'importance des valeurs qui font notre nation. J'ai été très touché par la forte mobilisation des Confolentais le 21 novembre qui a démontré s'il en était besoin que Confolens, au-delà de son festival, est la ville du bien vivre ensemble.

Au nom de la Municipalité et de l'ensemble des membres du conseil, je remercie chaleureusement l'ensemble des personnes qui contribuent par leur investissement et leur engagement au dynamisme de la vie locale et vous adresse nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année 2016.



ÉDITO

Fidèlement votre,

Jean-Noël DUPRÉ
Le Maire

SOMMAIRE

5 **Santé**
Hôpital : des services modernes et performants

6 **Petites cités de Caractères**
Confolens homologué !

7 **Réforme territoriale**
Le redécoupage des échelons territoriaux

8 **Commune nouvelle**
La commune nouvelle en question

9 **Territoire**
PLUI / Aeroset

10 **Vie Quotidienne**
Le marché du mercredi revit

11 **Culture**
Confolens au fil du livre

12 **Quartiers**
Bilan des réunions de quartier du 13 octobre 2015

13>14 **Vie associative**
Un petit tour du côté des associations

15 **Citoyenneté**
La parole est aux élus

NUMÉROS UTILES

Mairie : 05 45 84 01 97

Médiathèque : 05 45 29 65 43

Point d'Accès au Droit :
05 45 84 94 56

OURS

Directeur de la publication :
Jean-Noël DUPRÉ, Mairie de Confolens,
05.45.84.01.97

Crédits photos :
Ville de Confolens,
Chantal DumasDelage, Annie Grandjean,
Hôpital de Confolens, CEDIF, Chemin
de fer de Charente-Limousine, Club du
bonheur, Team Trail du Confolentais,
Virginie Gemeau et Amicale des
Confolentais à Paris

Comité de rédaction :
Commission Communication de la Ville
de Confolens, 05.45.84.01.97

Conception graphique & maquette :
Atelier W110
www.atelierw110.com

Impression : I.G.E Edigraphic / Éclaircy
Imprimé à 1600 exemplaires

Édition : Ville de Confolens

● Cérémonie des vœux

La traditionnelle cérémonie des vœux aura lieu le **jeudi 7 janvier à 18h à la salle du Moulin**. Tous les Confolentais sont cordialement invités. Un buffet sera offert à l'issue de la cérémonie.

> **Plus d'informations :**

> **Mairie de Confolens :**
05.45.84.01.97



● Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés aura lieu le dimanche 6 mars 2016. Toutes les personnes âgées de plus de 70 ans et résidentes à Confolens recevront une invitation.

> **Plus d'informations :**

> **Mairie de Confolens :**
05.45.84.01.97



● Printemps des poètes

Le printemps des poètes consacré à la célébration des 100 ans de la poésie aura lieu le vendredi 18 mars 2016 à 18H30 à la Ferme St Michel. Animations musicales et poétiques seront au rendez-vous.

> **Plus d'informations :**

> **Centre Socio-culturel du Confolentais :**
05.45.84.00.43

● Concours des jardins et balcons fleuris

Le 2 octobre dernier à la Ferme Saint Michel, 102 confolentais ont reçu leur récompense suite à leur inscription au concours des jardins et balcons fleuris 2015 organisé par la ville. Le maire leur a remis à chacun un kalanchoé et un bon d'achat de 25 euros à utiliser dans les magasins de Confolens.

Les inscriptions pour le concours 2016 débutent dès maintenant auprès de la médiathèque et doivent être enregistrées avant le mois de juin

> **Plus d'informations :**

> **Médiathèque : 05.45.29.65.43**



● Travaux en régie

Les services techniques ont procédé en cette fin d'année à plusieurs travaux d'importance dont voici les plus notables :

- Local derrière la Ferme Saint Michel et Chapelle de la Commanderie

La municipalité a rénové un bâtiment municipal situé derrière la chapelle de la Commanderie. La toiture a été entièrement refaite par les services techniques. Ce local sert de stockage pour l'AMAC. Le puits situé à proximité a été également repeint.



- Club House

Après les travaux de consolidation de la charpente effectués par l'entreprise

Durepaire, les services techniques ont entamé toute une série de travaux à l'intérieur du club house : poutre, plafond, laine de verre pulsée, éclairage, toile de verre pour les murs, peinture. Enfin, un plan incliné sera réalisé à l'entrée pour l'accès aux personnes handicapées. La société SOCOTEC effectuera ensuite une étude de charge.



- Terrain du Pigeonnier

Les clôtures en bois entourant le terrain du Pigeonnier ont été refaites par l'équipe des services techniques



● CALITOM

La collecte d'amiante change

Depuis le 1^{er} septembre, la collecte d'amiante a changé.
Seuls les déchets d'amiante lié sont pris en charge par CALITOM.

Pour des raisons de sécurité et de réglementation, les dépôts auront lieu sur certains sites en Charente à des dates précises selon les modalités suivantes :

- Si vous avez des déchets d'amiante lié à éliminer, rendez-vous en déchèterie.
- Une estimation des quantités d'amiante est réalisée
- L'agent vous remet du film d'emballage ainsi qu'un étiquetage
- A domicile, vous emballez les déchets d'amiante à l'aide du film d'emballage remis
- Vous pouvez ensuite venir déposer au lieu et à la date auxquels vous vous êtes inscrits

> **Lieu de collecte Nord Est Charente : Champagne-Mouton - Pôle de collecte et de transfert – Les Granges Gagnars**

> **Plus d'informations : CALITOM – <http://www.calitom.com/>**



● Plus belle ma poule



PLUS BELLE ma POULE !

Réduisons nos déchets !

Une poule = 150 kg de déchets par an en moins dans le sac noir et des oeufs frais tous les jours. Adoptez des poules ! Calitom relance l'opération et propose aux foyers charentais de faire l'acquisition de deux poules* pour réduire les déchets de cuisine.

Inscription jusqu'au 15 décembre 2015 au n° vert gratuit
0 800 500 429 ou sur le site internet www.calitom.com

* Une seule inscription par foyer
Opération réservée à ceux ne possédant pas de poules

calitom
service public des déchets

● Tri : tenez-vous prêts

Les consignes de tri des emballages recyclables vont changer. A partir de 2016, la famille des plastiques acceptés dans les sacs jaunes s'agrandit. Depuis le lancement en 2000, seuls les bouteilles et flacons étaient autorisés pour des raisons techniques et financières liées aux filières de reprise des matériaux.

Désormais, les plastiques souples comme les films entourant les bouteilles, les sacs plastiques, les sachets alimentaires... ainsi que les plastiques rigides comme les pots de yaourt, de crème, les boîtes de confiserie, les barquettes polystyrène... sont acceptés.

Grâce aux efforts de tous, avec la réduction des déchets par le compostage, les poules, l'accès aux déchèteries : il restera peu d'ordures ménagères résiduelles.

> **Plus d'informations : CALITOM – <http://www.calitom.com/>**



● L'hommage aux victimes des attentats de Paris

Le 16 novembre 2015 à 12h, 200 personnes se sont rassemblées au square Jules Halgand de Confolens pour respecter une minute de silence en mémoire des victimes des attentats de Paris du 13 novembre.





HÔPITAL DE CONFOLENS : DES SERVICES MODERNES ET PERFORMANTS

Avec les urgences, la radiologie, le scanner et plus récemment la mammographie, l'hôpital de Confolens dispose de services modernes et performants.

Dans le nouvel hôpital de Confolens, en fonctionnement depuis le 30 mars dernier, personnels et usagers ont pris leurs marques. L'occasion de revenir sur les attentes concernant certains services.

La montée en puissance de l'activité des urgences

Le 1er septembre dernier, un rapport du directeur de l'Agence Régionale de Santé du Nord-Pas-de-Calais transmis à la ministre Marisol Touraine préconisait la fermeture de 67 services d'urgences. Un chiffre était notamment évoqué : le seuil de 10 000 personnes par an. Le nouvel hôpital de Confolens sorti de terre le 30 mars 2015 pouvait-il être inquiété ? Vincent You, directeur de l'hôpital rassure et expose trois arguments forts :



- **L'hôpital a été construit sur les urgences.** Le directeur rappelle la place centrale des urgences dans la construction du nouvel hôpital. « C'était la promesse, un besoin géographique sur un territoire de 50 000 personnes qui dépasse la Charente-Limousine ».
- **Le nombre d'urgentistes a doublé.** C'est rare pour être souligné pour un

hôpital de proximité : « A Confolens, deux urgentistes sont présents en permanence, 365 jour par an. Il n'y a pas de personnes sous-qualifiées ».

- **La barre des 10 000 va être dépassée.**

« Au 30 septembre 2015, nous avons enregistré 8007 passages aux urgences contre 7259 à la même date l'an passé. » Soit une projection estimée à 10 076 entrées aux urgences pour la fin d'année.

Tout va donc pour le mieux dans ce service qui a multiplié par sept sa surface. Le confort et la confidentialité accompagnent désormais la prise en main des patients.

Le pôle imagerie : modernité et performance



L'imagerie a été le gros investissement du nouvel hôpital de Confolens. Avec le scanner et une table de radiologie flambant neuve, le centre hospitalier dispose d'outils modernes et performants. Et comme le souligne Vincent You, « plus les gens viennent,

plus ils se rendent compte de la qualité des services. ». Ce pôle vient d'être renforcé avec la mise en service d'un mammographe depuis fin octobre. « C'est le premier en région avec tomosynthèse. Il permet un meilleur diagnostic avec plus de clichés pris. Cela évite aux personnes de revenir plusieurs fois et de subir de nouveaux rayonnements. »

L'EHPAD DU PIGEONNIER EN PLEINE RÉNOVATION.

Les 45 résidents de l'EHPAD du Pigeonnier sont installés depuis le 17 novembre à la Commanderie en raison des travaux de rénovation qui vont durer un peu moins de 18 mois. La rénovation sera totale avec des chambres simples équipées d'un cabinet de toilette complet. Les travaux porteront également sur la réalisation d'une galerie de liaison entre le bâtiment des Sources et du Pigeonnier ainsi que sur la cour avec jardin.

Vincent You rappelle aussi l'apport du domaine de Boisbuchtet (Lessac) dans la conception de la nouvelle entrée des Sources : « Elle ressemblera à une place publique avec un espace café et un habillage des murs avec des photos de maisons typiques du Confolentais. L'idée est de créer un lieu de passage tel que peut l'être une place publique. »

CONFOLENS HOMOLOGUÉ PETITES CITÉS DE CARACTÈRE !

Le conseil d'administration de l'Association Régionale des Petites Cités de Caractère en Poitou-Charentes a décerné le fameux label à notre commune dès la première présentation.



Le développement touristique de la Ville, cheval de bataille de la municipalité, a franchi un palier supplémentaire avec l'obtention du label Petites Cités de Caractère. Confolens fait donc désormais partie du cercle fermé des communes labellisées en Poitou-Charentes et est seulement la troisième en Charente après Aubeterre sur Dronne et Villebois-Lavalette.

L'engagement dans la démarche

L'équipe municipale en avait fait l'un de ses objectifs dans son programme et a rapidement engagé les démarches avec le label. Le 1^{er} octobre 2014, une commission de 5 jurés se déplaçait à Confolens pour une visite d'éligibilité. Leur but : valider le potentiel ou non de la Ville pour une candidature au label. Le 8 décembre 2014, par courrier, la commission validait l'éligibilité de notre commune.

D'éligible à homologué

Après l'obtention de l'éligibilité, la Municipalité, via son directeur général des services, s'attela à rédiger un dossier complet présentant la commune, ses atouts, son dynamisme et ses projets.

La visite d'homologation du 17 septembre dernier était le rendez-vous à ne pas manquer.

Le 14 octobre, Confolens et d'autres communes allaient être fixées sur leur sort. Deux possibilités : être homologable (en cours de labellisation avec des points à améliorer) ou homologué, c'est-à-dire, obtenir directement le label. Finalement, notre cité a été directement homologuée.

Les atouts et les perspectives du label

Trois points importants ont joué en faveur de notre dossier :

- La densité du patrimoine avec pas moins de dix monuments classés monuments historiques
- Le potentiel touristique et patrimonial de la commune (renforcé par la commune nouvelle)
- Le dynamisme de l'équipe municipale.

L'obtention du label sera visible sur les panneaux et tous les supports de communication. Confolens intègre le réseau Petites Cités de Caractère et sera référencée sur leur site, leur guide et leur page Facebook. Ce label permettra d'attirer de nouveaux touristes et sera un plus pour l'activité économique de

nos commerçants et artisans. L'entrée dans le réseau amène également notre ville à respecter des engagements. Ces engagements seront la ligne directrice de notre commune pour les années à venir.

Les quatre critères obligatoires pour être candidat au label :

- Village ou ville de moins de 6 000 habitants
- Une protection au titre des Monuments Historiques, ou au titre d'une ZPPAUP ou d'une AVAP ou au titre d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en valeur
- Un bâti suffisamment dense pour donner l'aspect d'une cité, un patrimoine architectural de qualité et homogène, exercer ou avoir exercé des fonctions urbaines de centralité ou posséder une concentration de bâti découlant d'une activité présente ou passée fortement identitaire
- La commune doit avoir un programme pluriannuel de réhabilitation et de mise en valeur du patrimoine.



LE REDÉCOUPAGE DES ÉCHELONS TERRITORIAUX

Loi NOTRe, grandes régions, redécoupage des intercommunalités, 2016 redessine les différents échelons territoriaux.

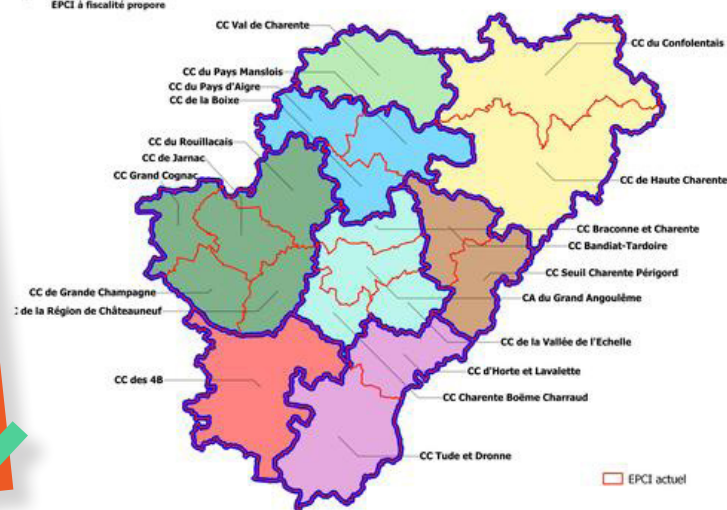


La loi NOTRe

La fameuse loi NOTRe, loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, est le troisième volet de la réforme territoriale du gouvernement. Elle a été promulguée le 7 août 2015.

Cette loi confie de nouvelles compétences aux régions en renforçant notamment leurs rôles en matière de développement économique. La Région aura également la charge de l'aménagement durable du territoire via la rédaction d'un schéma régional d'aménagement durable du territoire (SRADDT). Autre point notable de la loi NOTRe, le transfert des compétences en matière de transports des départements aux régions. Enfin, la loi supprime la clause de compétence générale des départements et des régions. Elle permettrait aux départements, comme aux régions, d'intervenir sur des domaines qui ne leur étaient pas directement attribués, dès lors que l'intérêt du territoire était en jeu.

Projet de schéma départemental de la coopération intercommunale en Charente EPCI à fiscalité propre



De 22 à 13 régions

La loi NOTRe est complétée par un projet de loi qui modifie le découpage des régions. De 22 régions, la France passera à 13 en 2016 avec des conseils régionaux élus le 13 décembre dernier. Le Poitou-Charentes, le Limousin et l'Aquitaine formeront la nouvelle grande région avec Bordeaux pour capitale. Avec une superficie de 84 100 km², elle sera la plus grande région de France. La population atteindra les 5.8 millions d'habitants.

Le redécoupage des intercommunalités

L'un des objectifs de la loi NOTRe vise à former des EPCI à fiscalité propre de 15 000 habitants.

Le préfet de la Charente Salvador Perez a donc proposé en octobre dernier une nouvelle carte des intercommunalités dans le cadre du Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI). Cette nouvelle carte fait passer le nombre d'EPCI de 20 à 8, soit deux communautés d'agglomération (Angoulême et Cognac) et six communautés de communes.

Comme l'indique la préfecture, ces regroupements ont pour

ambition de renforcer la solidarité financière, favoriser la solidarité territoriale, faire des intercommunalités des porteurs de projets d'envergure et développer l'offre et la qualité des services aux citoyens.

Sur notre territoire, la Communauté de communes du Confolentais et la Communauté de communes de Haute-Charente fusionneraient pour devenir la troisième intercommunalité du département en population. Un rapprochement logique pour ces territoires appartenant au Pays de Charente Limousine et qui, au-delà des compétences obligatoires, ont beaucoup d'autres compétences en commun : politique du logement et cadre de vie, protection et mise en valeur de l'environnement, action sociale d'intérêt communautaire...

Les différentes assemblées délibérantes des territoires concernées ont eu deux mois pour émettre un avis. Le projet a été adopté à l'unanimité à Confolens, première commune à se prononcer favorablement. La Communauté de communes du Confolentais s'est également prononcée pour, le 16 novembre dernier.

La nouvelle carte devra être validée le 31 mars 2016 pour une réalisation effective au 1^{er} janvier 2017.

LA COMMUNE NOUVELLE EN QUESTIONS

Le 1^{er} janvier 2016, le regroupement entre les communes de Confolens et St Germain de Confolens donnera naissance à la commune nouvelle de Confolens.

L'arrêté préfectoral du 28 septembre 2015 scellait la création de la commune nouvelle de Confolens, regroupement des communes de Saint Germain de Confolens et Confolens. Elle sera officielle le 1^{er} janvier 2016. En ce laps de temps, plusieurs questions ont été soulevées de part et d'autre. Voici quelques éléments de réponses :



Qu'est-ce qu'une commune nouvelle ?

Le statut de commune nouvelle a été créé par l'article 21 de la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de la réforme des collectivités territoriales et est destiné à favoriser à nouveau le regroupement de communes. Une commune nouvelle est donc un regroupement de deux ou plusieurs communes contiguës.

Qui a initié la création de la commune nouvelle de Confolens ?

A l'initiative du maire de Saint Germain de Confolens, un premier rapprochement a eu lieu. Puis les conseils municipaux de Confolens et de Saint Germain de Confolens ont voté par délibération la création de la commune nouvelle, le 24 septembre 2015 à Confolens et le 25 septembre 2015 à Saint Germain de Confolens. La majorité de chaque conseil s'est prononcée pour cette création.

Qui gouverne la nouvelle commune ?

Les élus de chaque commune sont les nouveaux élus de la commune nouvelle, soit un conseil municipal composé de 27 personnes. En ce début d'année 2016, il y aura de nouveau un vote pour les commissions, les délégués, les adjoints et le maire.

Le maire non élu restera maire délégué de l'ancienne commune jusqu'en 2020.

Quelles conséquences pour le budget et les services ?

Il n'y aura qu'un seul budget, une seule équipe des services techniques et des services administratifs. Tous les agents des deux communes historiques seront conservés.

Les objectifs et enjeux de cette commune nouvelle

Avec cette fusion, les dotations de l'Etat - dont la baisse allait être sensible pour les deux communes - sont maintenues pour 2016-2017-2018 à hauteur de celles de 2015 avec même une hausse de 5% sur 2016. Saint Germain de Confolens ne pouvant plus investir pour 20 ans, cette fusion évite cet étranglement financier. La fiscalité sera lissée sur 12 ans. Les aides aux entreprises de Saint Germain seront plus conséquentes qu'auparavant. Les nouveaux administrés pourront profiter des services du centre communal d'action sociale (CCAS).

L'objectif est de maintenir les services sur place voire de les améliorer avec un point d'information, une antenne de l'office de tourisme. Des travaux seront lancés sur l'agence postale pour centraliser les services annexes de la mairie et l'agence.

Enfin, un lien naturel existe entre les deux communes avec cette trame bleue (Vienne) qui les relie tout comme l'ancienne voie ferrée ou encore les nombreux chemins de randonnées. Ce sont deux cités médiévales qui ont forgé leur identité autour d'un patrimoine architectural et historique dense.

Une journée symbolique en prévision

La départementale 952 reliant les deux communes sera fermée à la circulation l'espace d'une journée pour que chaque personne puisse se rendre de la manière qu'il le souhaite à St Germain afin de représenter symboliquement l'union des deux communes. Sur place, des festivités prendront le relais. La date reste à déterminer.

QU'EST-CE QUE LE PLUi (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL) ?

Zoom sur une compétence devenue intercommunale depuis le 7 mai 2015.

Le 29 septembre 2015, la Communauté de communes du Confolentais (CCC) adoptait la délibération actant le transfert de compétences « *plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale* ». Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est un document stratégique et un outil réglementaire qui fixe les règles et les modalités de mise en œuvre du projet politique de la collectivité en définissant les règles d'utilisation des sols sur l'ensemble du territoire.

La Communauté de communes souhaite poursuivre les objectifs suivants :

- **Répondre à l'échelle territoriale aux objectifs des lois Grenelle I et II et de la loi ALUR** : réduction des émissions de gaz à effets de serre, préservation et restauration des continuités écologiques au sein de la trame verte et bleue, utilisation économe des espaces naturels, amélioration des performances énergétiques...

- **Respecter l'article L.121-1 du code de l'urbanisme**, et notamment déterminer les conditions permettant d'assurer :

1 > L'équilibre entre ces trois enjeux :

- Le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, la restructuration des espaces urbanisés, la revitalisation des centres urbains et ruraux ;

- L'utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières, et la protection des sites, des milieux et paysages naturels ;

- La sauvegarde des ensembles urbains et du patrimoine bâti remarquables ;

2 > La qualité urbaine, architecturale et paysagère des entrées de bourg ;

3 > La diversité des fonctions urbaines et rurales et la mixité sociale dans l'habitat ;

4 > La réduction des émissions de gaz à effet de serre, la maîtrise de l'énergie et la production énergétique à partir de sources renouvelables, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des ressources naturelles, de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts, ...

L'élaboration du PLUi fera l'objet d'une évaluation environnementale.



AEROSSET, UNE OPPORTUNITÉ ÉCONOMIQUE POUR LE TERRITOIRE

Dans le ciel économique confolentais, l'implantation de la société Aéroset du groupe Nimrod, est une véritable éclaircie.

Nimrod Group, ce sont six sociétés engagées au service de l'industrie aéronautique. Parmi elles, Aéroset une entreprise de sous-traitance spécialisée dans l'assemblage d'éléments d'avions avec des clients tels que Airbus (tuyères A350), Airbus Hélicopters (pales) ou Dassault Aviation (Falcon). Aéroset va donc s'implanter en mars prochain en plein cœur de la Communauté de communes du Confolentais (CCC) à Ansac dans l'ancien bâtiment du supermarché Casino. Cette implantation a été rendue possible par la volonté des élus de la Communauté de communes du Confolentais. Dans ce projet, la municipalité de Confolens a activement participé, consciente des perspectives économiques pour notre territoire.

En raison d'une hausse des contrats et de l'exigence de ces clients, Aéroset, implantée jusqu'ici à Nouic en Haute-Vienne, était un peu trop à l'étroit dans ses bâtiments. Le local de l'enseigne Casino leur permettra de passer d'une surface de 300 m² à 1800 m² uniquement dédiée à la production.

Autre conséquence du développement de l'entreprise, le recrutement de nouveaux salariés (17 actuellement). Une première vague de recrutement doit être lancée dès 2016 avec une montée en puissance progressive. A terme, ce sont 30 personnes supplémentaires qui pourraient être engagées et formées en son sein par l'entreprise.

La société Aéroset procèdera en ce début d'année à l'aménagement des bureaux administratifs. La production, quant à elle, devrait démarrer début mars.

LE MARCHÉ DU MERCREDI REVIT

Le marché du mercredi a été boosté par l'arrivée de trois artisans.

Plus on est de fous, plus on rit. Ce proverbe s'applique particulièrement à Confolens où le marché du mercredi s'est étoffé avec trois artisans.

Virginie Souchu,
Confolens Primeurs : « Ça ramène du monde »



« Ça change la donne ». Virginie Souchu sait de quoi elle parle. Avec son frère Franck, elle a repris le 1^{er} avril dernier la SARL St Claud Primeurs de MM. Maury-Merlet et au début, le marché du mercredi sonnait très creux : « Nous n'étions que deux. Maintenant à six, c'est plus agréable et ça ramène du monde. L'arrivée du poissonnier, déjà, c'est énorme. »

Didier Carro,
poissonnerie Carro :
« Agréablement surpris »



De l'avis de tous, le poissonnier était le chaînon essentiel pour la vitalité du marché du mercredi. Et tout le monde s'en félicite, l'intéressé le premier : « J'ai été agréablement surpris », explique Didier Carro. « Je suis très content. Il y a une bonne entente sur le marché, c'est convivial et les gens sont satisfaits. » Les clients le lui rendent bien. Certains se présentent dès 7h. Ils sont 80 à 100 en moyenne tous les mercredis pour acheter des

produits qui viennent directement de La Rochelle.

Simon Torres, boucherie
Torres : « Une bonne entente »



Dans son sillage, le boucher Simon Torres, déjà présent sur le marché du samedi matin depuis trois ans, a également rejoint celui du mercredi « à la demande des clients ». Depuis le premier juillet, cette boucherie traditionnelle a pris place devant le parvis du marché. Et de nouveaux clients sont apparus. Et lui aussi loue « la bonne entente avec les collègues ».

Pascaline Duclos, Les
Ruches de Lasfont : « Un potentiel à Confolens »



Derrière le poissonnier, Pascaline Duclos a également le sourire. L'entreprise artisanale qu'elle a fondée avec son mari Jean-Alain, les ruches de Lasfont, propose des produits à base de miel depuis cinq ans au marché de Confolens. Les petits nouveaux ont eu un effet positif. Ce qui ne l'étonne

guère : « Il y a du potentiel à Confolens et ce qui est très important, une bonne cohésion entre nous tous »

Ferme de l'Arbre : « Un contact très respectueux avec la mairie »

Sous le marché, à l'entrée, face à l'étal du primeur, le troisième nouveau venu a pris ses quartiers et semble très à l'aise pour taquiner ses collègues. La Ferme de l'Arbre élève des volailles en plein air. « Tout est fait maison, sur place avec notre laboratoire. » Ses produits ont semble-t-il déjà trouvé leur clientèle et ont même été validés par Monsieur le Maire venu à la rencontre des artisans. Un contact apprécié : « J'ai trouvé ça très respectueux. »

Chantal Varliaud, Varliaud
Agris : « Un plus pour tout le monde »

Toujours en face du primeur, on trouve parmi les anciens pensionnaires du mercredi Chantal Varliaud et sa production d'œufs et de volailles. Même si un marché en semaine, « c'est un peu plus compliqué, l'arrivée d'autres commerçants a été un plus pour tout le monde ».

Philippe Chanavat,
artisan-fromager, Saint-Laurent-de-Céris

Enfin, présent sur le marché du mercredi une semaine sur deux, on retrouve Philippe Chanavat et sa production de fromages de chèvre.

CONFOLENS AU FIL DU LIVRE



Le samedi 6 février 2016, lecteurs et auteurs pourront se rencontrer à l'occasion du premier salon du livre organisé par la ville de Confolens.

La Ferme Saint-Michel, lieu culturel incontournable de notre cité, accueillera cette manifestation littéraire de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Sensibiliser les Confolentais au plaisir des livres et de la lecture est un des axes du projet culturel de la ville.

Une cinquantaine d'auteurs seront présents sur le salon. Vente de livres, dédicaces, échanges avec les lecteurs, conférences, expositions seront au programme de cette journée. La fin de l'après-midi sera ponctuée par la remise du prix "Faites des livres" et un spectacle de contes sera offert aux plus jeunes.

La semaine précédant le salon sera aussi consacrée aux livres et à la lecture avec des échanges entre les établissements scolaires, des rencontres avec des auteurs jeunesse, des

lectures publiques à la médiathèque, des conférences, un ciné-débat.

Le livre va également s'inviter au centre-ville avec l'inauguration d'une boîte à lire au Square Jules Halgand, une bourse aux livres pour les particuliers aura lieu sous les halles le matin du 6 février pendant le marché.

Ce projet à l'initiative des élus de la commission culture et du personnel municipal de la médiathèque a obtenu le soutien de nombreux partenaires : les bénévoles du comité de lecture et de l'action "lire et faire lire" ; les établissements scolaires : écoles maternelles, école P et M Curie, collège, lycée, IME, le centre socio culturel du Confolentais, l'association des parents d'élèves, la Maison du Comédien Maria Casarès, le cinéma Le Capitole, les auteurs régionaux, la librairie.

Les actions de la Médiathèque

La médiathèque accueille régulièrement les enfants des écoles (dans le cadre des TAP ou avec les enseignants), du centre de loisirs, de la petite enfance. Un partenariat avec les maisons de retraite est mis en place, un comité de lecture, composé d'une dizaine de membres, a même été créé cette année au « Pré de l'Étang »..



La médiathèque a aussi son comité de lecture depuis 2009. 15 lecteurs se rencontrent tous les trimestres autour d'une sélection de livres. Ce même comité de lecture a participé au prix des Littératures Européennes de Cognac. L'auteur John Ironmonger, lauréat du prix des lecteurs, est d'ailleurs venu à Confolens le 20 novembre. Un petit nombre de lecteurs s'est ensuite déplacé le 21 novembre à Cognac pour assister à la

remise des prix.

La médiathèque participe en partenariat avec le Service départemental de



la lecture au festival "Au Fil du conte", à l'action pass lecture et à des expositions ou animations ponctuelles.

En partenariat avec la maison du comédien d'Alloue, des ateliers d'écritures ont été proposés en novembre à la médiathèque, animés par l'auteur Areski Mellal.

Avec l'UDAF, la médiathèque s'inscrit dans l'action Lire et faire Lire. Toutes les semaines, des bénévoles viennent à la médiathèque lire des histoires à des enfants des écoles de Confolens dans le cadre des TAP.

Des rencontres d'auteurs sont régulièrement proposées ainsi que des animations autour du conte, du kamishibai ou de la lecture.

> A noter :

- **Mardi 9 février** : Présentation d'albums à la médiathèque en partenariat avec l'UDAF dans le cadre de l'action Lire et Faire Lire
- **Février 2016** : Conte dans le cadre du pass lecture à la médiathèque en partenariat avec le SDL de Charente

> Horaires d'ouverture de la Médiathèque :

- **Mardi** : 9h-12h / 14h-18h • **Mercredi, jeudi, vendredi** : 9h-12h / 14h-17h30 • **Samedi** : 9h-12h

BILAN DES RÉUNIONS DE QUARTIER

DU 13 OCTOBRE 2015

Ces réunions se sont déroulées en trois temps : retour sur les demandes 2014, informations sur l'avancée de certains dossiers et échanges avec la population.

La deuxième session des réunions de quartier a eu lieu le 13 octobre dernier. L'occasion pour les élus de faire le point sur les réponses apportées par la municipalité suite aux premières réunions, d'informer les citoyens sur les dossiers du moment et de recueillir de nouvelles doléances.

1^{er} temps : restitution des actions engagées par la mairie suite aux premières réunions

La municipalité a repris point par point les différentes questions et observations rapportées par les citoyens lors des réunions d'octobre 2014. Ceux-ci ont pu constater que leurs demandes avaient bien été entendues. La mairie a su répondre favorablement à la plupart des doléances émises il y a un an.

2^e temps : informations sur l'avancée de certains dossiers

Commune nouvelle, Petites Cités de Caractère, économies, implantation d'Aérosset, container Calitom, projets 2016... Les dossiers marquants de la fin d'année ont été



abordés et présentés par les élus via un diaporama projeté dans tous les lieux où se déroulaient les réunions. L'équipe municipale en a également profité pour sonder les habitants sur la nouvelle dénomination de la place de l'Hôtel de Ville rebaptisée place Henri Coursaget. Cette initiative a été accueillie favorablement par les personnes présentes.

3^e temps : l'échange avec la population

Les thématiques suivantes ont été abordées par les administrés :

● **Circulation, stationnement**

Ce sont des thématiques chères aux habitants, ces derniers rappelant ici et là certains dysfonctionnements dans la limitation de vitesse, la signalétique (demandes de miroirs, marquages au sol effacés...) et les zones de stationnement. Le cas des radars aux entrées de ville a été évoqué. La mairie fait savoir qu'un radar pédagogique va être installé sur l'avenue du 8 mai 1945 (route de Poitiers). De même, des

places de parking sont demandées devant le bureau du festival. La mairie a déjà fait savoir dans sa dernière lettre d'information qu'elle y réfléchissait.



● **Voirie/Travaux**

Certaines chaussées, certains trottoirs ou certains arbres sont pointés du doigt. Les habitants évoquent ici et là des nids de poule. La campagne point à temps qui consiste notamment à boucher les nids de poule et démarrée le 16 novembre dernier a été un premier élément de réponse à cette problématique.

● **Civisme/Propreté**

Le manque de civisme perdure dans certains quartiers avec des poubelles noires ou des sacs jaunes qui ne sont pas sortis au bon moment. L'installation de containers collectifs dans les quartiers a été soulevée plusieurs fois.

En outre, l'engagement du maire et du garde-champêtre et les réponses apportées dans les problèmes de voisinage ont été salués par les habitants.



● **Urbanisme**

Les bornes de la fontaine de la Fontorse préoccupent les Confolentais car jugées trop hautes et pas en harmonie avec le reste du monument. La mairie a déjà fait savoir que c'était du temporaire. La hauteur des bornes va être réadaptée et leur « vieillissement » est prévu. Toujours dans l'urbanisme, le devenir de l'hôpital interroge la population tout comme la création d'un village sénior.

● **Divers**

En période de Noël, les décorations ne sont pas un sujet tabou. Il a été suggéré un concours des maisons décorées de Noël.

UN PETIT TOUR DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Club de Bonheur



Le club de **BONHEUR** est une association qui a été créée en 2003 par Catherine Caron, psychologue de la santé, afin de faire découvrir au public hors cadre thérapeutique des théories prouvées scientifiquement par la science des informations sur ce qui rend heureux, comment être bien dans sa tête et dans son corps et adopter des attitudes et habitudes qui améliorent qualité et espérance de vie.

Le club de **BONHEUR** c'est trois domaines : un atelier à thèmes de 10 séances, des journées actions (participation à la journée de la gentillesse le 13 novembre et à la journée mondiale du bonheur le 20 mars) et des créations d'outils coaching **BONHEUR**.

Vous souhaitez mettre le **BONHEUR** au centre de votre vie, ou participer à nos journées actions auprès de la population, venez rejoindre le club de **BONHEUR DE CONFOLENS**.

> Renseignements :
Le 1^{er} mercredi du mois au Centre Socioculturel à 20h.
Séances sur inscription, contactez le 06.98.41.78.36, le groupe démarre à partir de 8 personnes.

Team Trail du Confolentais

Le Team Trail du Confolentais organise la 1^{ère} édition du Trail du Confolentais le dimanche 17 juillet 2016.

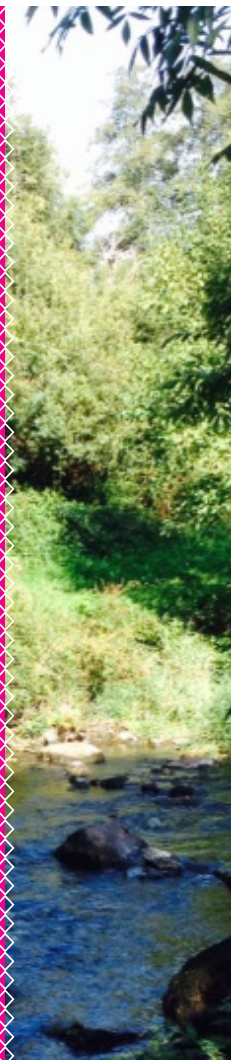
Il vous sera proposé trois distances traversant les communes de Charente Limousine de Confolens, Esse et Brillac :

- 14 km – Dénivelé + = 250 m
- 24 km – Dénivelé + = 400 m
- 36 km – Dénivelé + = 600 m

La plus petite distance (14 km) est accessible aux randonneurs et aux amateurs du géocaching.

Les enfants trouveront aussi leur bonheur avec des courses programmées au stade de la Tulette à Confolens, qui sera le lieu de départ et d'arrivée de l'ensemble des épreuves proposées. Vous pourrez découvrir la région confolentaise à travers des passages dans le «vieux» Confolens, le plateau du Limousin, la vallée de l'Issoire et ses sentiers monotraces ainsi que le village Gaulois «Coriobona».

> Renseignements :
> Page Facebook : Team Trail du Confolentais
> Contacts :
Sébastien BONNEAU – 06.32.07.63.50 – sebastien.bonneau@laposte.net
Bertrand TISSEUIL - 06.58.62.96.79 – bertrand.tisseuil@wanadoo.fr



Le CEDIF

Le CEDIF, fondé en 1995, est une association loi 1901. Notre projet associatif est de favoriser l'évolution des personnes dans leur processus d'insertion socio-professionnelle, en prenant en compte leur globalité ainsi que les réponses aux besoins socio-économiques des territoires sur lesquels l'association intervient.

Nos actions :

● Pôle Atelier de formation « Savoirs et Compétences »

Pour toute personne souhaitant une remise à niveau en savoirs de base, en français et en langue étrangère.

● Pôle lieu ressources Charente Limousine

Conventionné pour accompagner des personnes aux minima sociaux, éloignées de l'emploi et pour soutenir la personne dans ses projets d'insertion.



● Pôle insertion par l'activité économique DEFI Création DEFI Boutik

Est un atelier chantier d'insertion, conventionné pour l'embauche de 12 agents d'opérations manuelles. Se situe dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

● Prestations de service :

Blanchisserie
 Repassage
 Retouches

● Vente

Vêtements d'occasion
 Créations en tissus recyclés

Nos actions sont financées par l'État, le Conseil Départemental, le FSE et la Région

> Renseignements :
CEDIF, 1 rue Auguste Duclaud 16500 CONFOLENS
05 45 85 42 96





Chemin de fer Charente Limousine

L'association CFCL (Chemin de Fer Charente Limousine) a été créée en 1992 par quelques passionnés bénévoles qui voulaient sauver et sauvegarder le patrimoine ferroviaire entre Roumazières et Confolens.

En effet, la nature avait repris ses droits sur la ligne qui était alors menacée de disparition. Le projet d'un train touristique fut donc évoqué. Avec le soutien des élus, après plusieurs années de négociations, puis de débroussaillage et de nettoyage de la voie ferrée, la première circulation en vélo-rail fut réalisée : le 14 juillet 1999 la voie ferrée commençait sa nouvelle vie en accueillant des « charriots à pédales » !

Le succès de l'activité fut immédiat et aujourd'hui l'association continue de recevoir environ 15 000 passagers par an.

La mise en circulation du train touristique et ses débuts prometteurs depuis début 2015, permettra de garantir la place prépondérante de l'activité touristique du Pays de Charente Limousine.

> Renseignements :

Chemin de fer Charente Limousine
La Gare – Avenue Gambetta - 16500
CONFOLENS
05 45 71 16 64
www.cf.charente-limousine.fr



Amicale des Confolentais à Paris

L'amicale des Confolentais à Paris a effectué du 25 au 28 septembre un voyage en Bourgogne qui a permis de découvrir différentes facettes de notre culture : Dijon, l'histoire des ducs de Bourgogne, le musée de la vie bourguignonne, l'abbaye de Citeaux, l'œnologie le long de la route des Grands Crus avec les caves du Clos Vougeot sans oublier la visite des Hospices de Beaune.

Notre amicale est née en juin 1983 à l'initiative de Confolentais déplacés pour diverses raisons en région parisienne. Les membres de notre association se réunissent régulièrement pour un repas mensuel dans un restaurant parisien et pour des spectacles. L'assemblée générale annuelle est l'occasion d'une escapade touristique en Ile De France. Ce fut le Musée Aéronautique et spatial de SAFRAN à La Réau en Seine et Marne au printemps 2015.

Ces activités permettent de mieux se connaître, de suivre l'actualité confolentaise, de rappeler les bons souvenirs du pays et d'offrir aux nouveaux arrivants une meilleure intégration par des partages d'expérience, des aides, des conseils amicaux...

Notre amicale est ouverte à tous les Confolentais et sympathisants Confolentais, vivant à Paris, en Ile de France, voire plus loin.

> Renseignements :

> **Marc CLAPEAU** : 01 60 16 33 32 - 06 60 22 14 09 - maclapeau@gmail.com
 > **Catherine CORNUAU** : catherine.cornuau@orange.fr

Parole aux élus

Citoyenneté

Confolens demain – Confolens 2020

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 dite loi NOTRe offre certains droits à l'opposition pour les communes de plus de 1000 habitants. L'un de ces droits consiste à pouvoir bénéficier d'une tribune libre dans le bulletin municipal.

Par anticipation à l'adoption de cette réglementation et pour permettre dans le cadre de notre mandat une large expression démocratique, le conseil municipal avait adopté cette mesure dès le 8 juillet 2015 en l'intégrant dans le règlement intérieur du conseil municipal.

Nous avons aussi souhaité que l'intégralité des délibérations proposées au conseil municipal soit étudiée au sein des commissions pour apporter plus de clarté à l'ensemble des conseillers municipaux et en particulier à l'opposition. Malheureusement, nous ne pouvons que constater l'absence des deux groupes d'opposition à l'ensemble des commissions préparatoires au conseil municipal.

Le groupe de la majorité Confolens 2020 souhaite toutefois, au travers de cette tribune, rendre compte de son action aux Confolentais et répondre de manière très claire à leurs légitimes interrogations dans un climat apaisé.

Comme vous avez pu le constater à la lecture de ce bulletin, nos actions auront été nombreuses dans cette année 2015. Parmi les principales, on peut noter le transfert de la compétence enfance jeunesse à la Communauté de communes qui a permis malgré les critiques d'une partie de l'opposition de faire réaliser des économies substantielles à la commune sans pénaliser la Communauté qui sera d'avantage soutenue financièrement par la Caisse d'allocation familiale.

On peut noter également la création à partir du 1er janvier 2016 de la commune nouvelle de Confolens formée avec la commune de Saint-Germain de Confolens qui permettra de stopper la perte programmée de nos dotations estimée à plus de 1 200 000 Euros jusqu'à la fin du mandat et de créer avec ses habitants une entité cohérente axée sur le développement patrimonial et touristique.

Vous l'aurez compris, notre but est donc dans un esprit d'ouverture d'apporter les meilleures réponses aux enjeux du territoire en développant une approche partenariale à l'échelle de notre bassin de vie

Madeleine NGOMBET BITOO - Confolens pour tous

Confolentaises, Confolentais

Depuis le 30 mars 2014, grâce à vos suffrages, j'ai l'honneur et le plaisir de vous représenter de la manière la plus constructive possible, au sein du Conseil municipal de Confolens. C'est un Conseil largement renouvelé, qui compte en son sein de nombreux membres compétents et motivés.

Or, 18 mois après l'élection, excepté la gestion de quelques affaires courantes, l'exécution de quelques projets initiés lors du précédent mandat, force est de constater:

A- QUE NOUS SOMMES LOIN DU COMPTE

Qu'il s'agisse:

- de la vitalité de nos commerces, de l'attractivité et du dynamisme de la commune,
- du renforcement des liens et des services qui permettraient aux jeunes de trouver toute leur place à Confolens,
- du soutien au tissu associatif puisque le 1er budget de la majorité actuelle a été difficile à construire. Il a été caractérisé par des baisses de dotations aux associations. Baisses que j'ai combattues car ces associations font un travail formidable en particulier pour le lien social.
- Quant à l'ancrage dans l'intercommunalité que nous appelions de nos vœux, nous n'avions pas alors imaginé que la municipalité déciderait d'engager un secrétaire général à mi temps, mutualisé avec la communauté de communes du Confolentais qui compte en son sein 25 autres communes.

Poursuivons notre engagement pour Confolens

Texte non reçu

PROGRAMME CULTUREL FERME SAINT MICHEL

ORCHESTRAL'IMOUSINE

Samedi 30 janvier

CONFOLENS AU FIL DU LIVRE

Samedi 6 février

COMPAGNIE CÉTACÉ

Vendredi 26 février

TANGO PORTENIO

Samedi 12 mars

PRINTEMPS DES POÈTES

Vendredi 18 mars

LES CHEMINÉES DU ROCK

Samedi 19 mars

THÉÂTRE LES JOYEUX BALADINS

Samedi 26 mars

BENNETTI'S CLUB JAZZ BLUES

Dimanche 3 avril

MACARIO

Du 29 mars au 5 avril

WALLACK

Du 18 au 22 avril (répétition
ouverte 22 avril)

SOIRÉE FLAMENCO

Samedi 30 avril

GRAINES D'ARTISTES

Mercredi 11 mai

THÉÂTRE LES TROUBADOURS

Vendredi 20 et samedi 21 mai

LA CAFETERA ROJA AVEC AXIOHM EN PREMIÈRE PARTIE

Samedi 28 mai

C'EST NORMALEMENT PAS COMMUN !

Samedi 11 juin

COMÉDIE MUSICALE

Mardi 14 et vendredi 17 juin

